

**Compte rendu annuel du CSRPN de Corse
(article 21 du règlement intérieur)**

ANNEE 2022

soumis à l'avis du CSRPN du 10 mars 2023

Quoi (avis numérotés donnés en séance plénière)	Nombre
ZNIEFF (sites, liste espèces ...), Listes régionales espèces, Inventaire du patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique de Corse	4
APPB /APPHN	3
Réserves naturelles (travaux...)	
Cartographies d'habitats, DOCOBS	
Dossiers de dérogations espèces protégées examinés en séance plénière	1
PNA/PRA	
Dossiers de Zone de mouillage organisé (ZMEL)	
Autres (divers)	
TOTAL	8

1/Composition et fonctionnement du CSRPN

Le CSRPN a été renouvelé par arrêté préfectoral du 27 avril 2022, suite à l'appel à candidature lancé par la DREAL. Il compte désormais 24 membres : 17 membres sortants ont renouvelé leur candidature et 7 nouvelles candidatures ont été présentées. Celles-ci ont recueilli un avis favorable du MNHN et de la Collectivité de Corse.

La composition du CSRPN passe désormais de 22 à 24 membres avec de nouveaux domaines d'expertises qui n'étaient pas représentés jusqu'à présent : Interactions entre activités humaines et biodiversité, diffusion des connaissances, communication et sensibilisation des publics, Changement climatique et biodiversité, Services écosystémiques...

Comme le prévoit le règlement intérieur, Le CSRPN comprend un président, M. Michel DELAUGERRE, et deux-vice-Présidents, M. François CASABIANCA et Mme. Christine PERGENT.

Le CSRPN est composé d'une Commission Terre, et d'une Commission Mer. Chacun des vice-présidents est également président et animateur d'une Commission.

La CRPG (Commission régionale du patrimoine géologique, minéralogique et paléontologique) est une émanation du CSRPN. Elle regroupe, sous la responsabilité de la DREAL, des experts de la géologie de la Corse. Marie-Madeleine SPELLA a été renouvelée dans sa fonction de coordonnatrice scientifique régionale.

Le règlement intérieur introduit la possibilité de recourir à des «Experts associés» (article 15), qui peuvent être désignés afin d'apporter une expertise scientifique complémentaire susceptible d'éclairer les avis du conseil. Ils peuvent participer aux travaux du conseil, mais ne prennent pas part au vote des décisions et avis du CSRPN. Ils peuvent être sollicités préférentiellement par le président du CSRPN pour assister aux séances plénières ou aux commissions.

2/ Réunions plénières et Commissions

2.1 Réunions plénières

En raison de la mise en place du nouveau mandat du CSRPN à compter d'avril 2022, seules 3 réunions plénières se sont tenues : **1er juillet (séance d'installation), 3 octobre et 5 décembre.**

Remarque : On notera que le règlement intérieur permet de donner pouvoir en cas d'absence. Il faut toutefois veiller à ce que les membres présents assistent aux séances dans leur intégralité et n'abusent pas de la possibilité de donner pouvoir en cours de réunion. Néanmoins le quorum a toujours été atteint.

Afin de s'assurer au mieux de la disponibilité des membres, et pour une meilleure programmation des dossiers, un calendrier prévisionnel des séances du CSRPN est établi en début d'année : le principe de fixer 4 séances par an (une par trimestre) a été retenu.

2.2 Commissions

- Commission Terre : 2 réunions se sont tenues, le 3 octobre et le 5 décembre.

A noter que la mise en place de cette Commission a permis d'alléger les séances plénières, certains dossiers mobilisant un temps important.

- Commission Mer : 1 réunion s'est tenue, le 3 octobre 2022

3/ Ordres du jour, dossiers examinés ou présentés, remarques et décisions (remarque : seuls les dossiers pour lesquels un avis formel en séance plénière du CSRPN est demandé sont numérotés)

Date réunion	Objet	Décision éventuelle/ avis (n°)
01/07/22	A Avis sur dossier de dérogation d'espèces protégées à vocation scientifique: projet de lâcher de mouflon sur le massif de Cagna	Avis du CSRPN de Corse n°2022-01 Avis favorables : 24 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0
01/07/22	Avis sur le projet d'APPB chiroptères « Falaises de Calanca Murata » sur la commune de Conca	Avis du CSRPN de Corse n°2022-02 Avis favorables : 23 Avis défavorables : 0 Abstentions: 1
01/07/22	Présentation de la trame d'avis des dossiers de demande de dérogations d'espèces protégées CNPN/CSRPN	Point d'Information
03/10/22	Avis sur le projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope « Prairie d'orchidées » Commune de Bastelicaccia (Commune de Coti-Chiavari)	Avis du CSRPN de Corse n°2022-03 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 1
03/10/22	Avis sur le Projet de création des ZNIEFF de type I « Cala di Cigliu » et « La Castagna- Punta di Casella »	Avis du CSRPN de Corse n°2022-04 Avis favorables : 20 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0

03/10/22	Avis sur le projet d'actualisation des ZNIEFF «Plateau calcaire de Bonifacio», «Agrosystème de Saint-Julien» et «Pelouses de Campagru - Musella» (Commune de Bonifacio)	Avis du CSRPN de Corse n°2022-05 Avis favorables : 20 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0 Non participation: 0
03/10/22	Avis sur le projet de création d'une ZNIEFF de type I « Bala » (commune de Porto-Vecchio)	Avis du CSRPN de Corse n°2022-06 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 1 Non participation: 0
03/10/22	Avis sur le Projet de création d'une ZNIEFF de type I « Pantanaggia » (Commune de Sotta)	Avis du CSRPN de Corse n°2022-07 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0 Non participation: 1
03/10/22	Travaux d'aménagement du grau de la lagune d'Urbino : synthèse des observations de la Commission Mer sur ce projet	Point d'Information (dossier de compétence CNPN)
03/10/22	Présentation du Projet de révision du décret de la Réserve Naturelle de Scandola	Point d'Information
05/12/22	Présentation de la note de doctrine régionale sur les attendus en termes d'inventaires et de mesures pour les projets conduits sur les zones de sensibilité de la tortue d'Hermann	Point d'Information
05/12/22	Avis sur le projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pour le mélinet (commune de Quenza)	Avis du CSRPN de Corse n°2022-08 Avis favorables : 19 Avis défavorables : 0 Abstentions: 0 Non participation: 2
05/12/22	Demande d'auto-saisine du CSRPN sur l'équipement de désalinisation de Rogliano pour produire de l'eau potable	Dans l'attente du courrier de réponse du Préfet
05/12/22	Point sur l'état d'avancement régional de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées	Point d'Information
05/12/22	Engagement d'une réflexion sur l'évaluation des mesures compensatoires dans le cadre des dossiers de dérogation espèces protégées	Démarche à poursuivre en 2023

4/Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG)

En raison du renouvellement en 2022 du mandat du CSRPN, la CRPG s'est réunie une seule fois, le 23 novembre 2022. Sa composition a été mise à jour et figure en annexe 2 du règlement intérieur du CSRPN.

Cette réunion avait notamment pour objet de travailler sur le projet de liste des sites pouvant faire l'objet d'un arrêté de protection de géotope. Elle a également été consacrée aux projets de valorisation de l'inventaire régional, en partenariat avec le BRGM : la carte géologique de la Corse est quasiment finalisée. Elle sera complétée par la réalisation d'une plaquette de promotion de l'INPG et de fiches pédagogiques à l'usage du public, courant 2023.

Courant 2022, plusieurs manifestations permettant de valoriser et médiatiser le patrimoine géologique ont eu lieu (cf. détail en annexe) :

- * 8 publications
- * 11 conférences
- * 2 ateliers pédagogiques et ludiques
- * 5 visites guidées
- * 1 visite de terrain sur le site du Vazzino dans le cadre de la procédure d'établissement des listes départementales de sites d'intérêt géologique (APPG)
- * Actions de valorisation, vulgarisation et sensibilisation

5/ Bilan des dossiers de dérogations d'espèces protégées

5.1 Mise en oeuvre de la réforme relative à la déconcentration des avis sur les dossiers de dérogation espèces protégées du CNPN aux CSRPN, à compter du 1^{er} janvier 2020

Le décret relatif à la déconcentration des avis sur les dossiers de dérogation espèces protégées du CNPN aux CSRPN est paru le 12 décembre 2019 (Décret no 2019-1352 du 12 décembre 2019 portant diverses dispositions de simplification de la procédure d'autorisation environnementale).

Le décret confie désormais aux CSRPN la consultation sur les demandes de dérogation à la protection des espèces, le CNPN ne restant compétent, dans le cadre d'une demande relevant d'une autorisation environnementale, que pour les dérogations à la protection des espèces figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 6 janvier 2020 (1187 espèces animales et végétales concernées), ainsi que pour les 37 espèces de vertébrés menacées d'extinction en France, figurant à l'arrêté du 9 juillet 1999.

A noter que compte tenu du choix espèces relevant de la compétence du CNPN (notamment Tortue d'Hermann et Milan Royal), le CSRPN Corse est peu impacté par la réforme.

Le décret précise que:

- Seul le préfet et non les membres du CSRPN, comme c'était le cas auparavant (à la demande d'au moins 1/3 des membres), pourra demander qu'un dossier de compétence régionale soit instruit par le CNPN lorsqu'il estimera, à titre exceptionnel, que «la complexité et l'importance des enjeux du dossier le justifient»;

- le CNPN, dès lors qu'il est saisi, se prononcera sur toutes les espèces comprises dans le dossier, sans qu'il y ait un avis complémentaire du CSRPN pour les espèces hors listes nationales (évitant ainsi un double avis);

- enfin, l'encadrement du délai dans lequel le CSRPN doit rendre son avis, soit 2 mois, et au-delà duquel son avis sera réputé tacitement favorable, entre en vigueur en même temps que le décret et est étendu aux demandes pour les projets hors autorisation environnementale.

Afin de tenir compte de cette réforme, le règlement intérieur du CSRPN prévoit le dispositif suivant pour l'instruction des dossiers de dérogation (cf article 13 du RI) :

- Pour les dossiers de dérogation à vocation scientifique et de sécurité :

3 experts délégués titulaires et 5 experts délégués suppléants ont été désignés:

- **Experts-délégués Flore et habitats terrestres**
 - titulaire : Guilhan PARADIS
 - suppléante : Elodie TEXIER-PAUTON

- **Experts-délégués Faune terrestre**
 - titulaire : Michel DELAUGERRE
 - suppléants : Bernard RECORBET, Grégory BEUNEUX, Antoine ORSINI
- **Experts-délégués espèces et habitats marins**
 - titulaire : Pascal OBERTI
 - suppléant : Pierre LEJEUNE

Ces experts délégués sont chargés de donner, au nom du CSRPN, des avis aux préfets de départements sur les demandes de dérogation à la protection des espèces, accordées en application de l'article L.411-2 du code de l'environnement, dès lors qu'il s'agit d'affaires courantes définies par le président du CSRPN.

La DREAL transmet par voie électronique les dossiers de demandes de dérogation à l'expert délégué concerné pour instruction; les membres de la commission concernée et le président sont également destinataires du dossier pour information .

Avant de se prononcer au nom du CSRPN, les membres experts délégués sollicitent par mail l'avis des membres de la Commission concernée pour délai de 48h.

Les avis des membres experts délégués n'ont pas besoin d'être entérinés par le CSRPN plénier, toutefois, ils rendent compte régulièrement au CSRPN de l'exercice de cette délégation.

A noter que les membres experts délégués ont également la possibilité d'inscrire un dossier pour un passage en commission ou en séance plénière si cela s'avère nécessaire.

- Pour les dossiers de dérogation à vocation d'aménagement :

Les dossiers sont adressés par mail au Président et aux vice-Présidents qui décident de l'affectation de chaque dossier à un membre du CSRPN, désigné expert délégué.

La DREAL et /ou la DMLC adresseront un rapport d'instruction avec une "pré-analyse" du dossier. Le projet d'avis du CSRPN sera rédigé par l'expert délégué, puis pourra être amendé par les autres membres de la Commission (lors d'une réunion d'une commission du CSRPN ou par transmission électronique). L'avis sera pris en priorité en séance plénière. En cas d'incompatibilité de calendrier, pour respecter le délai des 2 mois, un vote électronique sera possible, à titre exceptionnel.

Le CSRPN pourra également donner une contribution sur les dossiers de dérogation espèces protégées qui relèvent de la compétence du CNPN: Celle-ci sera jointe à la consultation du CNPN, sans préjuger de sa prise en compte par le CNPN, la DREAL et/ou la DMLC pourront s'appuyer sur les propositions du CSRPN et feront la synthèse de l'ensemble de ces recommandations lors de la rédaction de son arrêté préfectoral de dérogation.

La DREAL et /ou la DMLC feront parvenir des dossiers en cours de finalisation pour permettre aux membres du CSRPN de s'organiser et de respecter par la suite les délais d'instruction.

5.2 Bilan des dossiers de dérogations instruits par le CSRPN en 2022:

En 2022 (à compter de juillet), au total **8 avis** ont été rendus par les experts délégués, répartis de la façon suivante :

- 4 avis sur dossiers scientifiques
- 4 avis sur dossiers d'aménagement (compétence CSRPN)
- + avis/contributions sur dossiers d'aménagement rendus par le CSRPN relevant de la compétence CNPN :
 - Projet de village de vacances « Costamare »
 - Projet immobilier Barbicaja
 - Projet de barrage E Cotule
 - projet d'aménagement du Grau d'Urbino
 - projet de liaison électrique « SACOI »

ANNEXE

ACTIVITE CRPG 2022

- **Carte patrimoniale corrigée en 2021 et finalisée en mars et novembre 2022**

Patrimoine géologique de la Corse Inventaire National du Patrimoine Géologique de la France
Commission Régionale du Patrimoine Géologique de la Corse : Marie Madeleine Ottaviani-Spella (Coordonnatrice), Virginie Vincenti (DREAL), Elisabeth Pereira, Emilie Garel, Albert Demichelis, Patrick Bezert, Frédéric Huneau, Jean-Louis Perez, Solange Actis, Marianne Aubret, Charlène Coutin, Barbara Albertini.

Compilation pour la Commission Régionale du Patrimoine Géologique de la Corse : BRGM : Nicolas Charles, Pierrick Graviou, Elisabeth Le Goff

MNHN : Isabelle Rouget, Grégoire Egoroff

Échelle de restitution : 1 / 200 000 (1 cm sur la carte équivaut à 2 km sur le terrain)

Copyright

© BRGM-Service géologique national, 3 avenue Claude-Guillemin, 45060 Orléans

© Muséum National d'Histoire Naturelle, 57 rue Cuvier, 75005 Paris

- **Plaquette de valorisation de l'inventaire du patrimoine géologique en cours de réalisation (par le BRGM Corse)**

- **Publications**

- BRESSY-LEANDRI C., AMEZIANE-FEDERZONI N., LE BOURDONNEC F.-X., COLONNA A., PAOLINI-SAEZ H., BELLOT-GURLET L., CONVERTINI F., DUBAR M., ERRERA M., FERNANDES P., GABRIELE M., LECK A., LUGLIE C., MELOSU B., ORANGE M., OTTAVIANI-SPELLA M. M., QUILICHINI Y., TRAMONI P., 2022. Territoires et échanges préhistoriques en Corse : l'apport des recherches sur les matières premières minérales. Actes du colloque « 20 ans d'archéologie en Corse », 09 au 11 novembre 2017, Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts Ajaccio. In Archéologie en Corse. Vingt années de recherches. Sous la direction de LEANDRI C. ET F. Editions Errance, Arles, 280 p., 55-71.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., PEREIRA E., 2022. Le patrimoine géologique de la ville de Corti (Haute-Corse). In Actes du IVe colloque du Laboratoire régional d'archéologie « Six millénaires en Centre Corse : archéologie, histoire, architecture, toponymie, géologie », 15-17 novembre 2019, Corte. Sous la direction scientifique de PAOLINI-SAEZ H., PEREIRA E. et OTTAVIANI-SPELLA M. M. Editions Piazzola A., Ajaccio, 462 p., 359-374.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., PEREIRA E., 2022. Exposition « A la découverte du patrimoine géologique du Centre Corse ». In Actes du IVe colloque du Laboratoire régional d'archéologie « Six millénaires en Centre Corse : archéologie, histoire, architecture, toponymie, géologie », 15-17 novembre 2019, Corte. Sous la direction scientifique de PAOLINI-SAEZ H., PEREIRA E. et OTTAVIANI-SPELLA M. M. Editions Piazzola A., Ajaccio, 462 p., 429-452.

- PEREIRA E., PAOLINI-SAEZ H., OTTAVIANI-SPELLA M. M., AMEZIANE-FEDERZONI N., 2022. Géographie et géologie de Todda, un village pittoresque de la vallée du Prunelli. In Tolla-Todda. Histoire, langue et patrimoine. Travaux du Laboratoire régional d'archéologie IV. Sous la direction scientifique de FLORI A. et PAOLINI-SAEZ H., 661 p., 27-43.

- PEREIRA E., PAOLINI-SAEZ H., OTTAVIANI-SPELLA M. M., BERLINGHI A., 2022. Analyses pétrographique et minéralogique des céramiques du site de Cariolu (Bisinchi, Haute-Corse): du prélèvement à la valorisation des données. In Actes du IVe colloque du Laboratoire régional d'archéologie « Six millénaires en Centre Corse : archéologie, histoire, architecture, toponymie, géologie », 15-17 novembre 2019, Corte. Sous la direction scientifique de PAOLINI-SAEZ H., PEREIRA E. et OTTAVIANI-SPELLA M. M. Editions Piazzola A., Ajaccio, 462 p., 327-348.

- PEREIRA E., PAOLINI-SAEZ H., OTTAVIANI-SPELLA M. M., COMITI P., VILLAT X., 2022. Diversité du patrimoine bâti et du patrimoine géologique du Centre Corse. In Actes du IVe colloque du Laboratoire régional d'archéologie « Six millénaires en Centre Corse : archéologie, histoire, architecture, toponymie, géologie », 15-17 novembre 2019, Corte. Sous la direction scientifique de PAOLINI-SAEZ H., PEREIRA E. et OTTAVIANI-SPELLA M. M. Editions Piazzola A., Ajaccio, 462 p., 349-358.

- SANTONI S., GAREL E., GILLON M., BABIC M., SPANGENBERG J. E., BOMOU B., SEBAG D., ADATTE T., VAN GELDERN R., PASQUALINI V., MATTEI A., HUNEAU F., 2022. Mediterranean Peatland Water, Gas, and Soil content (Moltifau peatland, Corsica Island, France). Mendeley Data. DOI :10.17632/xt2gxmfc8z.1

- VINCENTI V., OTTAVIANI-SPELLA M. M., PEREIRA E., 2022. L'inventaire du patrimoine géologique de Corse : sa diffusion pour de multiples usages. In ROUGET I., EGOROFF G., HOBLEA F. (eds) (2021). Actes du colloque de restitution : 10 ans d'inventaire national du patrimoine géologique (INPG) : bilan, usages et perspectives Centre de congrès « Le manège », 15-17 octobre 2018, Chambéry. Mém. H. S. Soc. géol. Fr., 17, 208 p., 37-46.

- **Conférences**

- CRAYOL E., HUNEAU F., GAREL E., RE V., MATTEI A., SANTONI S., PASQUALINI V., 2022. « Conférence internationale, les eaux souterraines, clé des objectifs de développement durable, 18-20 mai 2022, [CA], Paris.

- CRAYOL E., HUNEAU F., GAREL E., RE V., MATTEI A., SANTONI S., PASQUALINI V., 2022. « Socio-hydrogeological approach to identify contaminant fluxes towards groundwater-dependent hydrosystems, case of the Biguglia lagoon (Corsica, France) ». European Geosciences Union (EGU), 23-27 mai 2022, [CO virtuelle], Vienne.

- CRAYOL E., HUNEAU F., GAREL E., MATTEI A., SANTONI S., PASQUALINI V., 2022. « Contaminants of emerging concerns in groundwater as tracers of anthropization to small Mediterranean lagoons hydrosystems ». International association of hydrological sciences (IAHS), 29 mai-3 juin 2022, [CA], Montpellier.

- CRAYOL E., HUNEAU F., GAREL E., RE V., MATTEI A., SANTONI S., PASQUALINI V., 2022. « Using socio-hydrogeology to identify pollutant fluxes toward groundwater within a highly anthropized coastal hydrosystem ». International association of hydrological sciences (IAHS), 29 mai-3 juin 2022, [CO], Montpellier.

- CRAYOL E., HUNEAU F., GAREL E., RE V., MATTEI A., SANTONI S., PASQUALINI V., 2022. « Les polluants émergents présents dans les eaux souterraines comme traceurs des flux d'anthropisation vers de petits hydrosystèmes lagunaires méditerranéens ». 5^e JILO. Science, gestion et société autour des écosystèmes aquatiques : des sources à la mer, 10-13 octobre 2022, [CO], Corte.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. Géodiversité et vins corses. DU « Des vignes aux verres - Valorisations techniques, territoriales et culturelles », Service commun de la formation continue, Université de Corse, 17 janvier 2022, Corsic'Agropole, San Giuliano.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. Pillow-lavas de Castifau. Dans le cadre des 40 ans de la réouverture de l'Università di Corsica. Mairie de Castifau. Conférence suivie d'une visite sur site avec panneau explicatif offert par le PNRC (Parc Naturel Régional de Corse), Castifau, 04 mai 2022.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. Corse, une histoire géologique « animée ». A l'invitation de la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur) de Haute-Corse, dans le cadre de leur assemblée générale, Cors'Hôtel, Biguglia, 08 octobre 2022.

+ 1 poster

- PAOLINI-SAEZ H., AMEZIANE-FEDERZONI N., BRESSY-LEANDRI C., COLONNA A., GRATUZE B., LE BOURDONNEC F.-X., LECK A., MANCA L., OTTAVIANI-SPELLA M. M., PEREIRA E., 2022. Si loin si proche... Exemples de matières premières employées du VI^e au I^{er} millénaire en Corse : quelles problématiques pour quelles finalités ? 1^{er} congrès historique de la Corse « Histoire, archéologie, histoire de l'art - Matières premières, Techniques et échanges » 04-05-06 juin 2022, Lama.

- PEREIRA E., 2022. Conférence à la médiathèque des Cannes. Maison de Quartier des Cannes, Ville d'Ajaccio "À la découverte du patrimoine paléontologique de Corse", 30 enfants âgés de 6 à 10 ans, 07 décembre 2022.

- PEREIRA E., OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. Diorite orbiculaire de Sainte-Lucie-de-Tallano et gabbro de Levie : deux roches ornementales d'intérêt patrimonial dans l'Alta Rocca. 5^e Colloque du Laboratoire régional d'archéologie. Six millénaires en Alta Rocca : Archéologie - Histoire - Architecture - Toponymie - Géologie, sous la direction scientifique de PAOLINI-SAEZ H., PEREIRA E. et PECHE-QUILICHINI K., Musée de l'Alta Rocca, Livia, 4-6 novembre 2022.

+ 2 posters

- **Ateliers pédagogiques et ludiques**

-PEREIRA E., OTTAVIANI-SPELLA M. M. Projet d'éducation artistique et culturel (projet Canope et Université de Corse (M. F. Saliceti)) avec le lycée de Porto-Vecchio (16 élèves de seconde): présentation de la géologie de Bonifacio sur place (nature des roches, érosion...) le 09 décembre 2021. Titre du projet : Il était une fois...en Corse. Make a new storia !

Résultat : films reçus le 25.10.2022 :

U bonu, u bruttu, u gattivu : <https://www.youtube.com/watch?v=OnnlKqVbddA>

Le bon, la brute et le truand : <https://www.youtube.com/watch?v=kQ7QQvtq3do&t=204s>

Le Professionnel : <https://www.youtube.com/watch?v=bGEEU4TFTEE>

Le making of : <https://www.youtube.com/watch?v=yeX884Cr4j8&t=27s>

- PEREIRA E., OTTAVIANI-SPELLA M. M., LAVOCAT E.

Participation depuis 2021 au projet « Fab lab in giru » de l'Université de Corse (2021-2024) : « A la découverte de la géologie de la Corse ». Création de supports pédagogiques : puzzle « Roches/paysages » ; puzzle « Carte géologique » ; mallette avec 12 échantillons de roches insulaires en lien avec le patrimoine géologique et l'inventaire.

- **Visites guidées**

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. « Promenade géologique à Corte ».

Pour 9 personnes du colloque JILO (5èmes Journées Internationales de Limnologie et d'Océanographie) le 13.10.2022.

- OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. « Promenade géologique à Corte ».

Pour les participants à la Journée des personnels de la DREAL (30 personnes) le 06.12.2022.

- PEREIRA E. 2022. « A la découverte du patrimoine géologique de Corte ». Pour les étudiants de 1^{ère} année de BUT GCCD (34 étudiants - septembre 2022).

- PEREIRA E., 2022. « A la découverte du patrimoine géologique de Corte ». Pour les étudiants de 1^{ère} année de BUT GB SEE (20 étudiants - décembre 2022).

- PEREIRA E., OTTAVIANI-SPELLA M. M., 2022. « Promenade géologique à Corte ».

Pour 5 architectes (DU Qualités environnementales du cadre bâti en milieu méditerranéen - Paolitech) le 15.10.2022.

- **Valorisation d'un site d'intérêt patrimonial : la mine de fer de Farinole**

Depuis fin 2019, nous avons été sollicités (OTTAVIANI-SPELLA M. M, PEREIRA E, COMITI P. (CDC, inventaire du patrimoine)) par la municipalité de Farinole qui est en charge de la mise en valeur du site avec la création d'un musée de la mine retraçant ses aspects historique, industriel, archéologique et géologique. Courant 2021, nous avons participé au contenu de 2 panneaux explicatifs intitulés « Géologie » et « Minéralogie du site de Farinole » (panneaux qui seront réalisés en acier - avec QRcode) et au contenu qui sera mis en ligne sur le site dédié à la commune (<http://www.commune-farinole.fr>).

Panneaux installés en janvier 2023.

- **Action de vulgarisation et de sensibilisation**

Depuis 2020 Participation de PEREIRA E., OTTAVIANI-SPELLA M. M., QUILICHINI Y. et la cellule de valorisation de l'Université de Corse (SALICETI M.-F.), au projet « Des chercheurs au collège de Propriano ». Présentation par les chercheurs de leurs activités de recherche et de leur métier, le 16 mars 2020 ; ateliers pédagogiques à l'Université de Corse reportés à cause du coronavirus 2019.

Reprise à **Propriano** le 07.06.2022. Réalisation d'un kakémono et d'un livret.